

CV INFOS décembre 2022

REVUE LES VOSGES

Pour faire face à l'augmentation conséquente du papier et des frais postaux, une augmentation de la revue a été votée lors de l'assemblée générale à Saverne. La revue sera donc facturée à 2 € le numéro, soit 8 € pour l'année 2023.

Afin que vous puissiez gérer vos abonnements, nous vous informons que le fichier sera envoyé au routeur aux environs du :

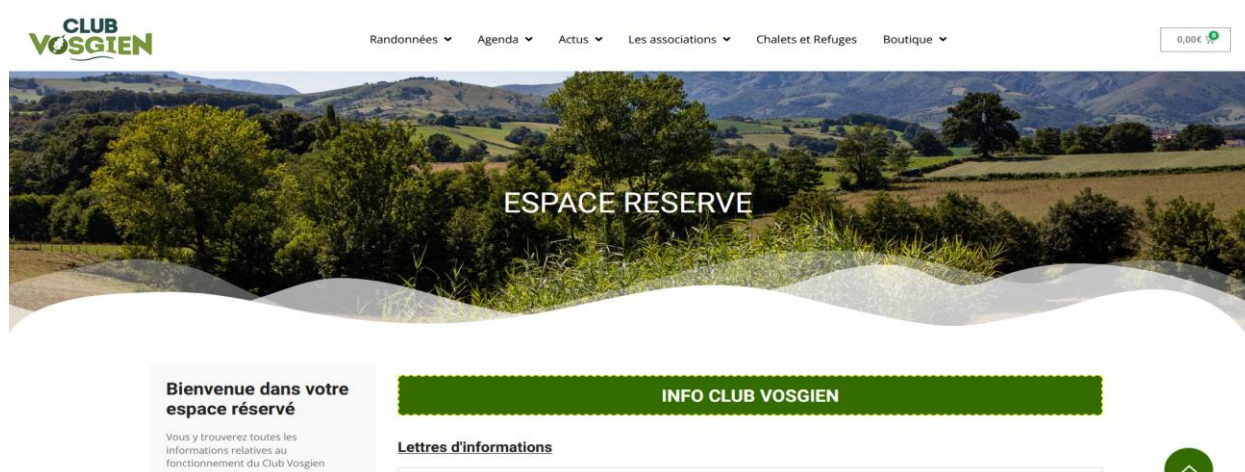
- 25 janvier, pour la revue n° 1
- 25 avril, pour la revue n° 2
- 25 août, pour la revue n° 3
- 25 novembre, pour la revue n° 4

Si vous souhaitez envoyer des articles, il suffit de nous envoyer un mail avec le texte en Word et des photos en Haute définition en pièces jointes. Vous pouvez adresser ces documents conjointement à revue.cv@orange.fr et publications@club-vosgien.com

LES CARTES DE BALISEUR

Le fichier anonymisé a été envoyé à l'ONF. Nous reviendrons vers vous dès que l'ONF aura finalisé les cartes.

L'ESPACE RESERVE



The screenshot shows the Club Vosgien website interface. At the top, there is a navigation menu with items: Randonnées, Agenda, Actus, Les associations, Chalets et Refuges, and Boutique. A shopping cart icon shows 0,00€. The main banner features a scenic landscape with the text 'ESPACE RESERVE'. Below the banner, there is a green button labeled 'INFO CLUB VOSGIEN'. On the left, a white box contains the text: 'Bienvenue dans votre espace réservé' and 'Vous y trouverez toutes les informations relatives au fonctionnement du Club Vosgien'. Below this, there is a section for 'Lettres d'informations'.

Nous vous rappelons que votre espace réservé est disponible depuis le site internet du Club Vosgien (au bas de la première page de garde) ou via le lien suivant : <https://www.club-vosgien.eu/espace-adherent/>

Vous y trouverez tous les renseignements utiles concernant le fonctionnement de la fédération et les diverses procédures, ainsi que le formulaire de demande de distinction.

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

L'Agenda des manifestations est à votre disposition et nous comptons sur vous pour l'alimenter. Envoyez-nous rapidement vos activités via le [formulaire en ligne](#) ou par mail.



Événements et manifestations du Club Vosgien

Les associations locales du Club Vosgien vivent à toutes saisons au rythme des petits et grands événements tant au niveau loisirs, sportifs que culturels ou dédiés à la découverte du patrimoine et de la culture. Nos bénévoles mettent en œuvre une multitude d'animation visant à promouvoir le développement du tourisme pédestre et autres activités de pleine nature dans la région du Grand Est.

Alors n'hésitez pas à consulter l'agenda des manifestations et activités publiques prévues tout au long de l'année.

Pour ajouter une manifestation ou un événement, il vous suffit d'utiliser le formulaire suivant.

[Proposer une manifestation](#)



Aujourd'hui, plus que jamais, cet outil vous permet de faire connaître vos activités.

DIVERS

Hexatrek



Au printemps dernier la Fédération a signé une convention avec 'HEXATREK' (Itinéraire de **3 034km**, reliant 14 des plus beaux parcs naturels et traversant la France des **Vosges** jusqu'aux **Pyrénées**). L'HEXATREK suit l'itinéraire du rectangle rouge - GR5.

Cette convention est établie pour 5 ans. Des conditions et des règles limitent cette autorisation.

En résumé, cette convention autorise 'HEXATREK' à positionner sur nos supports de balisage, poteaux ou taquets, une plaquette HEXATREK tous les 5 à 10 Kms. Cependant aucun logo ou autocollant n'est autorisé sur nos panneaux. D'autre part les associations locales Club Vosgien n'ont aucune intervention à leur charge.

Vous trouverez ci-joint la plaquette HEXATREK et la convention ; l'article 1 précise les conditions et les restrictions.

Ci-après le lien internet : <https://www.hexatrek.com/>

Commission Cyclotourisme

Pour encadrer l'activité vélo dans les associations locales, une commission Cyclotourisme (ComCyclo) a été créée au sein de la Fédération du Club Vosgien ; elle dépend de la Commission Rando, présidée par Guy Hector. Pour faire vivre cette commission, la fédération fait appel à des bénévoles qui souhaitent s'engager dans cette structure.

Formation GRP session 2023

Il reste quelques places disponibles pour la prochaine session. Si vous avez des candidats, n'hésitez pas à nous contacter dans les tout premiers jours de janvier.

Réunion des présidents

Une réunion des présidents est prévue le 7 mars 2023. Elle se déroulera au VVF à Obernai (Club intense La plaine d'Alsace – 2 rue de Berlin – 67210 Obernai). Pour les associations qui viennent de loin, il y a possibilité de dormir sur place, à réserver directement.

Le déroulement de la journée vous parviendra prochainement.

Assises de la Fédération – appel à candidature

L'assemblée générale du 3 juin 2023, qui se tiendra à Barr, verra le renouvellement du conseil d'administration fédéral composé de 24 membres. En sont membres de droit les cinq présidents départementaux et les sept délégués des districts, eux-mêmes préalablement élus lors des assemblées générales dans leurs territoires respectifs. Les 12 autres membres sont élus directement au scrutin secret et uninominal par l'assemblée générale. Les candidatures sont individuelles.

La déclaration de candidature est à faire par écrit et devra parvenir au siège de la fédération pour le 1er mars 2023 au plus tard, soit trois mois avant la tenue de l'assemblée générale. La liste des candidats éligibles devra être transmise aux associations locales au plus tard cinq semaines avant les élections statutaires.

Comme le prévoient les statuts, l'appel a été lancé dans le n° 4 de la revue « Les Vosges ». Vous y trouverez tous les détails.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

Fermeture annuelle

Nos bureaux seront fermés du 23 décembre à 12h au 4 janvier 2023 inclus.

PARTENAIRES

Brochure avantages :

Vous retrouverez également tous les avantages partenaires sur notre site internet :

Partenaires voyages : <https://www.club-vosgien.eu/associations-club-vosgien/avantages-pour-les-membres/avantages-voyages-2/>

Partenaires sport : <https://www.club-vosgien.eu/associations-club-vosgien/avantages-pour-les-membres/>

Offres partenaires

VVF



Fière des valeurs qu'elle porte depuis plus de 60 ans – solidaire, engagé, accessible- c'est avec un immense plaisir que l'association VVF conclut un partenariat avec la Fédération du Club Vosgien, véritable institution depuis 1872 et qui fête ses 150 ans cette année ! En effet, c'est dans la région Grand Est qu'est né le premier VVF à Obernai dans le Bas-Rhin. Depuis, trois autres sites ont vu le jour à Saâles dans le Bas-Rhin également, Orbey dans le Haut-Rhin et Bitche en Moselle.
Plus d'infos : vfv.fr – club-vosgien.eu

VVF, immatriculée IM063 110010. Siège social : 8 rue Claude Danziger, CS 80705, 63050 CLERMONT-FERRAND Cedex 2

Miléade



Miléade propose aux adhérents qui partent seul en vacances :

« supplément chambre Individuel offert » valable jusqu'au 26/03/23 sur une sélection de dates et destinations à la mer avec le code **MILSOLO23**, cumulable avec votre remise partenaire ainsi que la réduction Quartier d'Hiver.

Détails et conditions de l'offre : <https://reservation-partenaires.mileade.com/bons-plans/offre-sejour-solo/>

L'équipe de la Fédération du Club Vosgien vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous dès le 5 janvier pour une nouvelle année de bonne collaboration.